



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 OCTOBRE 2022 À 10h

Les adhérents du Bridge-Club-Evreux se sont réunis à « La Chapelle », 16 bis rue de la Cavée Boudin à Evreux (27000). Il a été dressé une feuille de présence signée par les adhérents ou leur représentant. Il est constaté 62 présents et 25 pouvoirs, soit un total de 87 votants. Lors de la saison 2021/2022 le club comptait 134 licenciés et 5 sympathisants.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Claude COEVOET, Président du Bridge-Club-Evreux assure la présidence de cette assemblée, le secrétariat étant confié à Madame Jocelyne COEVOET.

Il est rappelé l'ordre du jour de cette assemblée :

- Rapport moral du Président
- Approbation du rapport moral,
- Rapport financier,
- Rapport du vérificateur aux comptes,
- Approbation du rapport financier,
- Vote des quitus,
- Election de nouveaux membres du bureau,
- Confirmation de notre installation à « La Chapelle »,
- Présentation du calendrier des tournois,
- Questions diverses.

Rapport moral du Président :

Après avoir été accueillis au 1^{er} juillet 2021 dans une petite salle louée par l'AJAE où nous ne pouvions accueillir que 10 tables au maximum, l'Association Jeanne d'Arc nous a proposé une installation au 1^{er} Septembre dans un local un peu plus grand, mais toujours avec un nombre de tables limité à 10.

Depuis le 1^{er} Février, nous sommes installés, après intervention de la Mairie, dans les locaux de la Chapelle Jeanne d'Arc. Nous pouvons accueillir jusqu'à 20 tables, ce qui reste contraignant lors de certaines compétitions de district.

Le Président a indiqué que les membres du bureau restaient actifs auprès de la Mairie.

Après les difficultés liées au COVID, le nombre de nos licenciés est remonté passant de 102, lors de l'exercice précédent, à 134.

Parmi nos activités, un bridge « bistro » a été organisé dans Evreux le 11 Juin. Nous avons recueilli un accueil très favorable par les « bistros » de la ville qui ont mis à notre disposition 2 tables afin de faire une démonstration de notre jeu.

Le Président a ensuite mentionné l'achat par le club d'une machine à « dupliquer » afin de gagner du temps lors des tournois et d'éviter les erreurs lors du relevé des cartes et diagrammes. Une aide financière de la moitié du prix de la machine a été accordée par le Comité.

Pour conclure les démarches administratives avec la Préfecture, le Président a demandé la ratification, par vote, de notre installation à la Chapelle.

Cette ratification a été votée à l'unanimité

Une commission d'éthique étant obligatoire dans nos clubs, le Président a indiqué qu'un de nos membres Jean-François ROEDEL avait accepté d'en prendre la présidence.

Le rapport moral du Président a été soumis au vote.

1 vote contre

1 abstention

Le rapport moral est donc approuvé.

Rapport financier

Après avoir détaillé les différents postes de recettes et de dépenses et donné des informations sur l'achat de la machine à « dupliquer », il a été indiqué que le bilan mentionnait un déficit de 908,61€.

Le bilan prévisionnel fait apparaître un déficit de 10 002 €. Il est précisé que ce résultat comporte un certain nombre d'inconnues, notamment en ce qui concerne le coût des fournitures non stockables (gaz, énergie), ainsi que la participation des adhérents aux différents tournois.

Après vote, le rapport financier a été adopté à l'unanimité

Le bureau a également indiqué qu'il souhaitait augmenter la cotisation club, passant de 20,00€ à 22,00€ pour la saison prochaine 2023/2024 (à partir du 1^{er} juillet 2023) .

Cette augmentation a été soumise au vote et **adoptée. Une seule voix Contre.**

Un nouveau vérificateur des comptes a accepté de prendre cette charge : Michel Courageux, en remplacement de François Tiberghien.

Membres du bureau :

Deux adhérents se sont manifestés pour entrer comme membres du bureau :

- Marc FERABOLI
- François TIBERGHIEEN (qui était vérificateur des comptes)

Leur candidature soumise au vote a été **acceptée à l'unanimité.**

Ecole de bridge et compétitions

Le bilan des compétitions a été relaté aux membres de cette Assemblée. Beaucoup de nos adhérents se sont présentés lors des différentes compétitions. Les résultats ont été très satisfaisants.

Le club dispose d'une Ecole de bridge comportant 4 niveaux. Les cours sont ouverts à tous. Le programme est affiché dans le club.

Un système de parrainage pour accueillir de nouveaux élèves est mis en place.

Questions diverses

La demande de certains joueurs de revenir à une distribution manuelle une fois par mois, a été soumise au vote. Une majorité s'y est opposée. Seules 6 voix POUR.

Il est donc décidé de continuer à utiliser la machine.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président a déclaré la séance close à 12 h 15. Il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et la secrétaire.